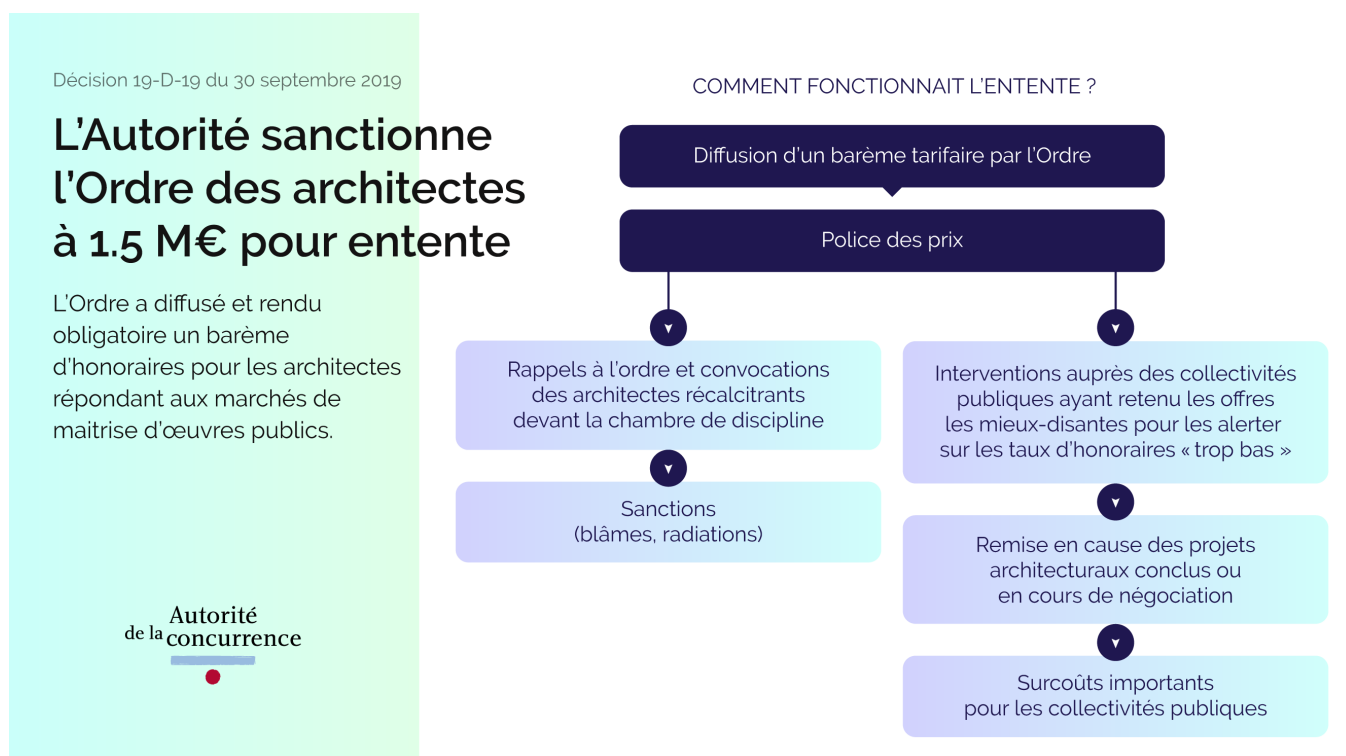


L'Autorité sanctionne l'Ordre des architectes

Publié le 30 septembre 2019

L'Autorité de la concurrence sanctionne l'Ordre des architectes à 1,5 M€ pour entente.

L'infographie explique comment l'Ordre a diffusé et rendu obligatoire un barème d'honoraires pour les architectes répondant aux marchés de maîtrise d'œuvres publics.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Autorité de la concurrence sanctionne l'Ordre des architectes pour entente

[Lire le communiqué](#)